

# Des Causses à l'Aubrac mise sur le vélo

C'est un fait : la pratique du vélo est en plein essor et le nombre de ses pratiquants ne cesse de croître tant ses avantages sont multiples, à commencer par la garantie d'une bonne santé. Moyennant quoi, plus considéré aujourd'hui comme une activité sportive ou de loisirs qu'un mode de transport, le vélo fédère 55 % des Français sur sa capacité à devenir le mode de déplacement qui va le plus se développer en ville dans les années à venir. Cette perspective a poussé la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) à créer le label Ville et Territoire vélotouristiques afin d'identifier les collectivités territoriales offrant aux pratiquants un accueil, des services et des équipements adaptés au cyclotourisme et proposant également des animations et des manifestations autour du vélo. Une reconnaissance à laquelle vient d'accéder la communauté des communes Des Causses à l'Aubrac avec la signature de la convention ad hoc, samedi dernier, en présence, d'une part, de Jean-Paul Peyrac, président de l'intercommunalité ; Claude Salles, maire de Laissac, et Christine Presne, présidente de l'office de tourisme, et, d'autre part, de Claude Clamens, président du comité de l'Aveyron de cyclotourisme, et de Carmen Burgos, membre du comité directeur de la FFCT.

## Valorisation et découverte du territoire

Avec cette démarche, la communauté des communes Des Causses à l'Aubrac se démarque avec la mise en place de ses actions en faveur du développement de la pratique



Avec la signature de la convention, la région de Laissac jouit désormais du label Ville et Territoire vélotouristiques. / Photo DDM

cycliste. Fort de ce gage de qualité, elle intègre un réseau d'échanges, mobilisant divers acteurs locaux (collectivité, associations, clubs, etc.) autour d'initiatives d'animation (randonnées, visites touristiques). Ainsi, outre de valoriser son territoire et de dévoiler une offre d'hébergements, ce label devrait inciter à sa découverte par le biais de plusieurs circuits de difficultés croissantes (à découvrir sur le site [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr)). Pour sa part et en contrepartie, la FFCT apporte sa notoriété et son savoir-faire par son réseau de 3 100 clubs, de 126 500 adhérents

et l'organisation de ses 4 500 randonnées annuelles. En outre, elle conseille les villes labellisées pour la mise en place de nouveaux services ou équipements, comme la pose d'un visuel identifiant le label aux entrées des villes. Et enfin, elle assure une promotion dynamique et ciblée auprès des pratiquants. Bref, le label Ville et Territoire vélotouristiques est du gagnant-gagnant pour tout le monde, à commencer pour les pratiquants.

C. D.

## UNE OUVERTURE ARROSÉE POUR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL



La pluie, le vent et le froid n'ont pas découragé plus de cinquante courageux.

Qu'on ne s'y méprenne pas. Ce n'est pas parce que Laissac sera ville de départ de la quinzième étape du prochain Tour de France, le dimanche 16 juillet, qu'elle a accueilli, samedi dernier, le traditionnel rassemblement d'ouverture de la saison du comité départemental de cyclotourisme. Non, si la cité caussenarde a été choisie pour abriter ce Codep 2017, c'est pour honorer la convention que la Fédération française de cyclotourisme a signée ce jour-là avec la communauté de communes Des Causses à l'Aubrac afin d'officialiser l'obtention du label Ville et Territoire vélotouristiques » (voir par ailleurs).

### Petites routes paisibles

Ce faisant, malgré la pluie, le vent et le froid, mus par le challenge Occitanie, ils ont été cinquante-deux courageux (téméraires ?) venus de tout le département, mais également de Marvejols, à s'élaner soit pour une boucle de 61 km via Grioudas, Concoures, Bozouls, Cruéjols, La Quille et Coussergues, soit pour un périple de 14 kilomètres supplémentaires à la faveur d'un détour par Saint-Geniez-d'Olt et Saint-Martin-de-Lenne. En tout état de cause, deux agréables tracés à travers les petites routes de la région caractérisées par un trafic automobile réduit. Par conséquent, deux parcours adaptés aux cyclotouristes avec en prime la sensibilisation à la richesse du patrimoine local. En l'occurrence, le château de Galinières

C. D.